

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111 – BirMcherga Zaghouan

La Société Tunisienne de Verreries (SOTUVER) publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 20 Juin 2023. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : M. Fehmi LAOURINE (AMC Ernst & Young) et M. Sami MENJOUR.

Bilan consolidé
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice Clos le 31 décembre	
		2022	2021
Actifs			
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		1 987 275	1 770 343
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(1 499 448)	(1 394 426)
Immobilisations incorporelles nettes	(B.1)	487 827	375 917
Immobilisations corporelles		326 469 352	267 586 078
- Amortissements des immobilisations corporelles		(94 419 884)	(91 630 884)
Immobilisations corporelles nettes	(B.1)	232 049 468	175 955 194
Immobilisations financières		3 124 194	2 621 900
- Provisions sur immobilisations financières		(82 947)	(83 278)
Immobilisations financières nettes	(B.2)	3 041 247	2 538 623
Total des actifs immobilisés		235 578 542	178 869 734
Actif d'impôt différé		1 023 336	832 701
Autres actifs non courants	(B.3)	12 068 755	1 644 512
Total des actifs non courants		248 670 633	181 346 947
Actifs courants			
Stocks		49 704 022	45 928 266
-Provisions pour dépréciation des stocks		(3 831 790)	(2 565 583)
Stocks nets	(B.4)	45 872 232	43 362 683
Clients et comptes rattachés		30 971 777	19 426 546
-Provisions pour dépréciation des comptes clients		(6 195 768)	(5 779 866)
Clients et comptes rattachés nets	(B.5)	24 776 009	13 646 680
Autres actifs courants		27 935 468	12 575 160
-Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(1 040 109)	(637 896)
Autres actifs courants nets	(B.6)	26 895 359	11 937 264
Placements et autres actifs financiers		69 150 000	60 650 000
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.7)	11 804 904	6 253 669
Total des actifs courants		178 498 504	135 850 297
Total des actifs		427 169 137	317 197 244

Bilan consolidé
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice Clos le 31 décembre	
		2022	2021
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital social		39 254 475	33 215 325
Réserves consolidés		32 803 353	32 326 947
Autres capitaux propres consolidés		(42 098)	(43 537)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		72 015 730	65 498 734
Résultat consolidé		29 905 517	19 985 560
Total des capitaux propres		101 921 247	85 484 294
Intérêts des minoritaires dans les réserves		61 445 365	61 505 548
Intérêts des minoritaires dans le résultat		(776 859)	(60 183)
Total des intérêts minoritaires		60 668 505	61 445 365
Total des capitaux propres et minoritaires	(B.8)	162 589 752	146 929 659
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	(B.9)	138 010 017	74 841 742
Provisions pour risques et charges	(B.10)	2 341 522	1 343 546
Total des passifs non courants		140 351 539	76 185 288
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.11)	53 543 636	52 456 886
Autres passifs courants	(B.12)	18 771 751	12 043 224
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.13)	51 912 459	29 582 186
Total des passifs courants		124 227 846	94 082 296
Total des passifs		264 579 385	170 267 584
Total des capitaux propres et des passifs		427 169 137	317 197 244

**Etat de résultat consolidé
(Exprimé en Dinars)**

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre	
		2022	2021
Produits d'exploitation			
Revenus	(R.1)	156 191 940	104 902 769
Autres produits d'exploitation	(R.2)	4 177 331	2 983 747
Total des produits d'exploitation		160 369 271	107 886 516
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours		(9 760 119)	2 972 430
Achats d'approvisionnements consommés	(R.3)	(72 597 617)	(53 757 406)
Charges de personnel	(R.4)	(15 505 336)	(12 702 006)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(R.5)	(12 238 664)	(10 403 117)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(12 561 289)	(7 756 926)
Total des charges d'exploitation		(122 663 025)	(81 647 026)
Résultat d'exploitation		37 706 246	26 239 490
Charges financières nettes	(R.7)	(7 023 671)	(5 986 117)
Produits des placements		2 031 944	1 279 960
Autres gains ordinaires	(R.8)	21 229	665 181
Autres pertes ordinaires	(R.9)	(60 608)	(697 726)
Résultat courant des sociétés intégrées		32 675 140	21 500 788
Impôts exigibles		(3 737 117)	(1 678 674)
Impôts différés		190 635	103 263
Résultat net d'impôt des sociétés intégrées		29 128 658	19 925 377
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net des sociétés intégrées		29 128 658	19 925 377
Part revenant aux intérêts minoritaires		776 859	(60 183)
Résultat revenant à la société consolidante		29 905 517	19 985 560

Etat de flux de trésorerie consolidés
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre	
		2022	2021
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		29 905 517	19 985 560
Intérêts minoritaires dans le résultat		(776 859)	(60 183)
*Ajustements pour			
- Amortissements et provisions	(F.1)	12 238 664	10 403 117
- Amortissements capitalisés		-	35 167
- Impôts différés		(190 635)	-
* Variation des :			
- Stock	(F.2)	(3 775 756)	(1 082 898)
- Créances clients	(F.2)	(11 545 231)	6 978 984
- Autres actifs	(F.2)	(15 360 308)	21 255 051
- Fournisseurs et autres dettes	(F.3)	7 815 277	35 088 247
- Intérêts des minoritaires dans les Réserves		-	21 700 000
* Autres ajustements :			
- Résorption subvention d'investissement		(191 895)	(230 374)
- Ecart de conversion		5 537	(41 095)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation (*)		18 124 311	114 031 575
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
- Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.4)	(64 775 743)	(105 158 987)
- Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles	(F.4)	-	19 500
- Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières		(502 294)	(526 097)
- Reclassement avances fournisseurs d'immobilisations			
- Décaissement pour acquisition des autres actifs non courants		(11 011 381)	(1 221 502)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(76 289 418)	(106 887 086)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
- Encaissement sur fonds social		3 923	23 923
- Encaissements provenant des emprunts		75 789 975	46 052 000
- Remboursements d'emprunts		(8 193 878)	(5 682 337)
- Distributions de dividendes		(13 286 130)	(9 266 224)
- Encaissement crédit de financement		101 595 000	78 710 000
- Remboursement crédit de financement		(90 200 000)	(74 730 000)
- Intérêts courus		2 088 462	(471 042)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		67 797 351	34 636 320
Variation de la trésorerie		9 632 244	41 780 809
Trésorerie au début de l'exercice		66 799 194	25 018 385
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(F.5)	76 431 438	66 799 194

Notes aux états financiers consolidés

I. PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe « SOTUVER » est composé de cinq sociétés : la société « SOTUVER S.A », la société « VETRO MEDITERRANEO », la société « ADRIAVETRO SARL », la société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE S.A » et la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES ». L'activité principale du groupe « SOTUVER » est la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

- Société Tunisienne de Verrerie « SOTUVER S.A » : son capital s'élève à 39 254 475 DT et appartenant au groupe CFI. La société « SOTUVER S.A » a pour objet la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.
- Société « VETRO MEDITERRANEO SARL » (société Tunisienne) est une société de commerce international créée en décembre 2014. Elle a pour objet la commercialisation à l'export des articles de verre. Son capital s'élève à 150 000 DT détenu à concurrence de 80% par la société « SOTUVER SA ». Le fournisseur unique de « VETRO MEDITERRANEO » est « SOTUVER S.A ».
- Société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE S.A » (société Tunisienne) est une société anonyme créée en 2017. Son capital social s'élève au 31 décembre 2022 à 2 000 000 DT et détenu à concurrence de 50% par la société « SOTUVER SA ». La société a pour objet principal l'extraction de pierres, de sable et d'argile.
- Société « ADRIAVETRO SARL » dont le pays de résidence est l'Italie est une société créée en 2018. Elle a pour objet la commercialisation en détail et en gros des emballages en verre. Son capital s'élève à 36 617 DT détenu à concurrence de 75% par la société « SOTUVER SA ».
- Société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » en abrégée « SGI », est une société anonyme créée suivant l'assemblée Générale Constitutive du 20 Avril 2020 avec un capital social de 46 300 000 Dinars divisé en 9 260 000 Actions de 5 Dinars de nominale chacune. Le capital de « SGI » a passé à 68 000 000 DT en 2021, détenu à concurrence de 11% par la société « SOTUVER SA ». Elle a pour objet principal la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION :

II.1 REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés du groupe SOTUVER sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la Loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- ✓ Du cadre conceptuel ;
- ✓ De la norme comptable générale (NCT 1) ;
- ✓ Des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- ✓ De la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- ✓ De la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

II.2. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

II.2.1. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités.

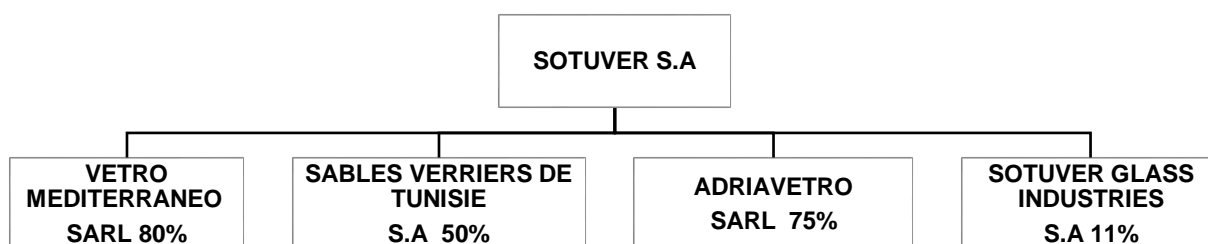
Ce contrôle résulte :

- ✓ Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- ✓ Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- ✓ Soit des statuts ou d'un contrat,
- ✓ Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent,
- ✓ Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Définition du périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation du groupe SOTUVER est présenté au niveau du schéma suivant :



II.2.2. Méthode de consolidation

Les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants sont désignés par la société « SOTUVER S.A » et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur cette société.

Société	2022		
	% de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation
SOTUVER	100%	Mère	IG
VETRO MEDITERRANEO	80%	Filiale	IG
SABLES VERRIERS DE TUNISIE	50%	Filiale	IG
ADRIAVETRO SARL	75%	Filiale	IG
SOTUVER GLASS INDUSTRIES (*)	11%	Filiale	IG

(*) La société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » est une société nouvellement créée en 2020. Selon la norme NCT 35, « le contrôle existe si la société est dotée du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société ».

Aussi, un protocole d'accord a été signé entre « ATD SICAR », BT SICAR » et « ATTIJARI SICAR » et la société « SOTUVER » indiquant que la société « SOTUVER » détient de concert directement ou indirectement le contrôle de la majorité dans le capital de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » et que l'investisseur s'engage définitivement et irrévocablement à céder ses actions dans le capital de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » à la société « SOTUVER » au maximum le 31 décembre 2026.

De ce fait, l'intégration globale sera appropriée pour la consolidation de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES ».

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère « SOTUVER S.A » et de sa filiale en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- ✓ Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du groupe,
- ✓ Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes,

- ✓ Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés,
- ✓ Cumul arithmétique des comptes individuels,
- ✓ Élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif,
- ✓ Identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

II.2.3. Date de clôture

Quand les états financiers utilisés en consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. En aucun cas, la différence entre les dates de clôture ne doit être supérieure à trois mois.

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés est le 31 décembre qui correspond à celle des états financiers individuels annuels.

II.2.4. Elimination des opérations intra-groupe et des résultats internes

- ✓ **Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres**

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

- ✓ **Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres**

- (a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- (b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II.3. PRINCIPES COMPTABLES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant les hypothèses sous-jacentes et les principes et méthodes comptables de base préconisés par le Système Comptable Tunisien, à savoir :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- La convention de l'entité

- La convention de l'unité monétaire
- La convention de la périodicité
- La convention du coût historique
- La convention de réalisation de revenu
- La convention de la permanence des méthodes
- La convention de l'information complète
- La convention de prudence
- La convention de l'importance relative
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

▪ **Unité monétaire**

Les livres comptables du groupe, à l'exception de la société ADRIAVETRO, sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

La politique actuelle de couverture contre les risques de change consiste à équilibrer dans la limite du possible les opérations d'achat et de vente réalisés dans la même devise, pour ce faire la société gère des comptes bancaires en devise étrangères il s'agit principalement des comptes en Euro.

Les gains et pertes de change sont prise en compte à la date de clôture sur la base des taux de change à ladite date.

▪ **Conversion des états financiers des sociétés étrangères**

Les états financiers consolidés sont présentés en Dinars Tunisien, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la SOTUVER.

Les états financiers de la société ADRIAVETRO sont présentés en Euro. Pour le besoin de consolidation, ces états financiers ont été convertis en adoptant la méthode de cours de clôture comme suit :

- Les actifs et passifs sont convertis aux taux de change en vigueur à la clôture de la période ;
- Les capitaux propres sont convertis au taux de change historique ;
- Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen de change de la période, sauf en cas de variations significatives des cours.

La part du groupe dans les pertes ou les profits de conversion est comprise dans le poste "Ecart de conversion" inclus dans les capitaux propres, jusqu'à ce que les actifs ou passifs et toutes les opérations en devises étrangères auxquels ils se rapportent soient vendus ou liquidés. Dans ce cas, ces différences de conversion sont comptabilisées soit en compte de résultat si l'opération conduit à une perte de contrôle, soit directement en variation de capitaux propres s'il s'agit d'une Variation d'intérêts minoritaires sans perte de contrôle.

▪ **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Nature	Taux annuels
Constructions	De 2% à 5 %
Matériel Industriel	De 10% à 12,5%
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Matériels informatiques	15%
Matériel de sécurité	10%
Logiciels et Licences	33%

Par ailleurs, les contrats de location-financement sont comptabilisés parmi les immobilisations de la société pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée, chacune au commencement du contrat de location. Le taux d'actualisation à utiliser pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les coûts directs initiaux encourus par la société sont ajoutés au montant comptabilisé en tant qu'actif.

La méthode d'amortissement des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède la société et la dotation aux amortissements est calculée sur la base des dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles et de la NCT 6 relative aux Immobilisations incorporelles.

▪ **Immobilisations financières**

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût. Les frais d'acquisition (commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais bancaires) sont exclus. Toutefois, les honoraires d'études et de conseils relatifs à l'acquisition de ces placements à long terme sont inclus dans leur coût d'acquisition.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée au groupe). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

Le groupe opte pour le classement de ses placements conformément à la norme comptable ou un placement à court terme est un placement que le groupe n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite au § II-2.

- **Les comptes clients créditeurs et fournisseurs débiteurs**

Les comptes clients créditeurs sont présentés parmi les autres passifs courants et pour les comptes fournisseurs débiteurs, ils sont présentés parmi les autres actifs courants.

- **Charges reportées**

Les charges reportées enregistrent les frais de pré-exploitation du nouvel investissement des sociétés du groupe ainsi que les frais engagés au titre de l'intervention des consultants afin d'améliorer la performance du groupe.

Ces charges sont amorties sur une période de trois ans à partir de la date de leur capitalisation ou à partir de la date d'entrée en exploitation pour les frais préliminaires.

- **Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- a. l'entreprise pourra se conformer aux conditions attachées aux subventions ;
- b. les subventions seront perçues par l'entreprise.

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement.

- **Impôt différé**

Les sociétés du groupe SOTUVER sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Les sociétés du groupe optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

- **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont comptabilisés lors du transfert à l'acheteur, des principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsqu'elle ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recouvrabilité de la somme due.

- **Stocks**

Les produits finis du groupe SOTUVER sont évalués à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est constatée sur les articles à rotation lente ou obsolètes.

Le stock des palettes a été comptabilisé sur la base des états théoriques au 31 décembre 2022.

III. NOTES EXPLICATIVES

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

III.1. POURCENTAGE D'INTERETS DU GROUPE

L'analyse du portefeuille titres de participation du « Groupe SOTUVER » permet d'arrêter le périmètre suivant :

Société	2022	
	% de contrôle	% d'intérêt
SOTUVER	100%	100%
VETRO MEDITERRANEO	80%	80%
SABLES VERRIERS DE TUNISIE	50%	50%
ADRIAVETRO SARL	75%	75%
SOTUVER GLASS INDUSTRIES	11%	11%

III.2. NOTES SUR LE BILAN

B.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles se présente au 31 décembre 2022 comme suit :

Désignations	Valeurs brutes au 31/12/2021	Acquisitions 2022	Cessions 2022	Transfert	Valeurs brutes au 31/12/2022	Amortissements Cumulés au 31/12/2021	Dotations 2022	Amortissements des immobilisations cédées	Amortissements Cumulés au 31/12/2022	Valeurs comptables nettes au 31/12/2022
Investissements Recherches et développements	105 039	-	-	-	105 039	2 121	7 304	-	9 425	95 614
Licences	374 857	84 673	-	-	459 530	193 670	27 635	-	221 305	238 225
Brevets	-	8 357	-	-	8 357	-	-	-	-	8 357
Logiciels	1 284 676	123 901	-	-	1 408 577	1 198 635	70 083	-	1 268 718	139 859
Immobilisations incorporelles en cours	5 772	-	-	-	5 772	-	-	-	-	5 772
Immobilisations incorporelles	1 770 343	216 931	-	-	1 987 275	1 394 426	105 022	-	1 499 448	487 827
Terrains	1 379 413	-	-	-	1 379 413	-	-	-	-	1 379 413
Constructions	24 490 846	1 101 964	-	-	25 592 810	10 750 878	865 554	-	11 616 432	13 976 378
Equipements de bureau	605 869	54 066	-	-	659 935	463 665	22 941	-	486 606	173 329
Installations techniques	3 803 423	201 372	-	-	4 004 795	2 635 786	280 744	-	2 916 530	1 088 265
Matériel de sécurité	710 695	48 388	-	-	759 083	189 105	66 494	-	255 599	503 484
Matériel de transport	2 946 305	316 009	(162 288)	-	3 100 026	1 725 806	411 537	(29 612)	2 107 732	992 294
Matériel Industriel	120 900 223	8 197 455	(11 643 070)	16 250	117 470 858	74 166 454	7 562 405	(6 629 033)	75 099 827	42 371 031
Matériel Informatique	1 501 502	295 782	-	-	1 797 284	1 042 252	119 589	-	1 161 841	635 443
Outillage Industriel	1 331 246	509 782	-	-	1 841 028	656 938	118 379	-	775 317	1 065 711
Immobilisations corporelles en cours	109 916 556	59 963 814	-	(16 250)	169 864 120	-	-	-	-	169 864 120
Immobilisations corporelles	267 586 078	70 688 632	(11 805 358)	-	326 469 352	91 630 884	9 447 644	(6 658 644)	94 419 884	232 049 468
Total Immobilisations corporelles et incorporelles	269 356 421	70 905 563	(11 805 358)	-	328 456 627	93 025 310	9 552 666	(6 658 644)	95 919 332	232 537 296

B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2022 à 3 041 247 DT contre 2 538 623DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2022	Provisions	Valeur nette au 31/12/2022	Valeur nette au 31/12/2021	Variation
Titres de participation	203 247	(82 947)	120 300	119 970	330
Dépôt et cautionnement	2 420 947	-	2 420 947	1 918 653	502 294
Obligations	500 000	-	500 000	500 000	-
Total	3 124 194	(82 947)	3 041 247	2 538 623	502 624

Les titres de participation nets s'élèvent au 31 décembre 2022 à 120 300 DT se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2022	Provisions	Valeurs nettes au 31/12/2022	% de détention
MARINA JERBA	190 730	(70 447)	120 283	2,14%
NSD	12 500	(12 500)	-	12,50%
Autres	17	-	17	0%
Total	203 247	(82 947)	120 300	

B.3. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2022 à 12 068 755 DT contre 1 644 512 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Charges reportées	Solde au 31/12/2021	Capitalisation 2022	Résorptions	Solde au 31/12/2022
SOTUVER	62 624	-	-	62 624
SVT	1 223 987	-	(585 890)	638 097
SGI	356 652	11 011 381	-	11 368 034
ADRV	1 248	-	(1 248)	-
Total	1 644 512	11 011 381	(587 138)	12 068 755

B.4. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 décembre 2022 à 45 872 232 DT contre 43 362 683 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Moules	16 111 939	11 579 178	4 532 761
Produits finis	12 007 749	21 767 868	(9 760 119)
Matières consommables	9 040 487	7 106 381	1 934 106
Matières premières	8 200 282	1 199 388	7 000 894
Palettes	2 758 494	2 904 863	(146 370)
Emballages	1 585 072	1 370 588	214 484
Total Stock brut	49 704 022	45 928 266	3 775 755
Provisions pour dépréciation des stocks		(2 565 583)	(1 266 207)
Stock net	45 872 232	43 362 683	2 509 549

B.5. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 décembre 2022 à 24 776 009 DT contre 13 646 680 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Clients d'exploitation	22 809 607	11 167 833	11 641 774
Clients douteux et impayés	6 128 128	7 072 492	(944 364)
Valeurs à l'encaissement	1 303 118	1 065 222	237 896
Clients effets à recevoir	730 923	120 999	609 924
Clients et comptes rattachés bruts	30 971 777	19 426 546	11 545 231
Provisions pour dépréciation des créances	(6 195 768)	(5 779 866)	(415 902)
Clients et comptes rattachés nets	24 776 009	13 646 680	11 129 329

B.6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 31 décembre 2022 à 26 895 359 DT contre 11 937 264 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Etat et collectivités publiques	16 860 530	5 248 330	11 612 200
Fournisseurs débiteurs	5 096 183	2 644 131	2 452 052
Comptes de régularisation actifs	2 609 939	2 065 191	544 748
Personnel et comptes rattachés	1 662 675	1 453 133	209 542
Débiteurs divers	1 617 034	997 484	619 550
Produits à recevoir	-	93 695	(93 695)
État, FOPROLOS, TFP	41 734	41 734	(0)
État retenues à la source	21 073	21 117	(44)
Assurances	26 300	10 347	15 953
Autres actifs courants bruts	27 935 468	12 575 160	15 360 308
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(1 040 109)	(637 896)	(402 213)
Autres actifs courants nets	26 895 359	11 937 264	14 958 095

B.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2022 à 11 804 904 DT contre 6 253 669 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Banques	11 794 355	6 232 477	5 561 878
Caisse	10 549	21 192	(10 643)
Total	11 804 904	6 253 669	5 551 235

B.8. Capitaux propres

Les capitaux propres du groupe totalisent au 31 décembre 2022 une valeur de 162 589 752 DT. Les variations intervenues au cours de l'exercice sur cette rubrique se détaillent comme suit :

Désignation	Capital social	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Intérêt des minoritaires	Total
Capitaux propres au 31/12/2020	33 215 325	31 155 063	(3 257)	10 651 279	39 799 644	114 818 054
Affectation de résultat 2020	-	10 651 279	-	(10 651 279)	-	-
Variation des intérêts des minoritaires	-	(5 904)	-	-	21 705 904	21 700 000
Distribution des dividendes	-	(9 266 224)	-	-	-	(9 266 224)
Mouvement sur le fond social	-	23 923	-	-	-	23 923
Amortissement de la subvention	-	(230 374)	-	-	-	(230 374)
Variation des capitaux propres	-	(815)	815	-	-	-
Retraitement suite aux Intérêts minoritaires Négatifs	-	-	(41 095)	-	-	(41 095)
Résultat de l'exercice 2021	-	-	-	19 985 560	(60 183)	19 925 377
Capitaux propres au 31/12/2021	33 215 325	32 326 947	(43 537)	19 985 560	61 445 365	146 929 659
Affectation de résultat 2021	-	19 985 560	-	(19 985 560)	-	-
Augmentation du capital (*)	6 039 150	(6 039 150)	-	-	-	-
Distribution des dividendes	-	(13 286 130)	-	-	-	(13 286 130)
Mouvement sur le fond social	-	3 923	-	-	-	3 923
Amortissement de la subvention	-	(191 895)	-	-	-	(191 895)
Variation des capitaux propres	-	4 098	1 439	-	-	5 537
Résultat de l'exercice 2022	-	-	-	29 905 517	(776 859)	29 128 658
Capitaux propres au 31/12/2022	39 254 475	32 803 353	(42 098)	29 905 517	60 668 505	162 589 752

(*) Augmentation décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 22 Juin 2022, pour porter le capital de la société à 39 254 475 Dinars par l'incorporation de la réserve spéciale de réinvestissement d'un montant de 6 022 034 Dinars et le reste par incorporation des primes d'émission (17 116 Dinars)

Les 6 039 150 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale d'un (1 DT) ont été réparties entre les anciens actionnaires à raison de deux (02) actions nouvelles gratuites pour chaque onze (11) actions anciennes, avec droit de jouissance fixé à partir du 1^{er} janvier 2023.

Les intérêts des minoritaires au 31 décembre 2022 se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres VETRO MEDITERRANEO</i>	10 328	30 843
- dans les réserves	30 843	14 867
- dans le résultat	(20 514)	15 975
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres SVT</i>	158 541	923 842
- dans les réserves	923 842	1 000 000
- dans le résultat	(765 301)	(76 158)
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres SGI</i>	60 499 636	60 490 681
- dans les réserves	60 490 681	60 490 681
- dans le résultat	8 955	-
Total des intérêts minoritaires	60 668 505	61 445 365
Part des réserves revenant aux intérêts minoritaires	61 445 365	61 505 548
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	(776 859)	(60 183)

B.9. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31 décembre 2022 à 138 010 017 DT contre 74 841 742 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Emprunt	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Emprunt ATTIJARI	37 004 466	42 561 916	(5 557 450)
Emprunt Amen Bank	45 403 365	19 611 484	25 791 881
Emprunt BT	25 000 000	10 000 000	15 000 000
Emprunt UIB	-	1 058 716	(1 058 716)
Emprunt BIAT	20 190 476	952 381	19 238 095
Emprunt UBCI	10 400 000	600 000	9 800 000
EMPRUNT LEASING	11 710	57 246	(45 536)
Total	138 010 017	74 841 742	63 168 275

B.10. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2022 à 2 341 522 DT contre 1 343 546 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Provisions pour risques et charges	569 366	569 366	-
Provisions pour départ à la retraite	1 772 156	774 180	997 976
Total	2 341 522	1 343 546	997 976

B.11. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2022 à 53 543 636 DT contre 52 456 886 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Fournisseurs d'exploitation	31 486 404	41 269 617	(9 783 213)
Fournisseurs effets à payer	14 831 283	7 380 504	7 450 779
Fournisseurs factures non parvenues	7 057 558	2 366 859	4 690 699
Fournisseurs d'immobilisations	110 632	1 438 291	(1 327 659)
Fournisseurs, retenus de garantie	57 759	1 615	56 144
Total	53 543 636	52 456 886	1 086 750

B.12. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2022 à 18 771 751 DT contre 12 043 224 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Clients créditeurs	1 745 674	1 879 936	(134 262)
Personnel et comptes rattachés	3 567 244	2 034 257	1 532 987
<i>Autres charges à payer</i>	2 244 888	1 302 781	942 107
<i>Dettes pour congés payés</i>	1 188 171	692 831	495 340
<i>Assurance Groupe</i>	86 638	17 676	68 962
<i>Personnel, cession divers</i>	14 309	12 367	1 942
<i>Personnel UGTT</i>	7 888	7 678	210
<i>Rémunération due</i>	25 350	924	24 426
Etat et comptes rattachés	5 181 615	2 141 986	3 039 629
<i>Etat impôt et taxes</i>	3 552 141	1 717 411	1 834 730
<i>Etat et collectivités publiques</i>	1 155 590	408 733	746 857
<i>État retenues à la source</i>	419 047	15 842	403 205
<i>État, FOPROLOS, TFP</i>	-	-	-
<i>État, FODEC</i>	32 860	-	32 860
<i>État, droit de timbre</i>	108	-	108
<i>TCL</i>	21 869	-	21 869
Créditeurs divers	1 545 017	1 008 530	536 487
<i>C.N.S.S.</i>	1 161 657	860 324	301 333
<i>Comptes de régularisation passifs</i>	369 442	135 753	233 689
<i>Jetons de présence</i>	8 650	8 650	-
<i>Dividendes</i>	4 268	2 802	1 466
<i>Actionnaires opérations sur capital</i>	1 000	1 000	-
Charges à payer	6 732 202	4 978 515	1 753 687
Total	18 771 751	12 043 224	6 728 527

B.13. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2022 à 51 912 459 DT contre 29 582 186 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Crédit de financement	31 770 000	20 375 000	11 395 000
<i>Crédit financement Stock</i>	18 195 000	5 375 000	12 820 000
<i>Crédit financement Export</i>	13 575 000	15 000 000	(1 425 000)
Emprunt à moins d'un an	13 185 454	8 757 633	4 427 821
<i>ATTIJARI BANK</i>	7 406 715	4 542 920	2 863 795
<i>AB</i>	3 158 119	388 516	2 769 603
<i>U.I.B</i>	1 058 716	1 656 727	(598 011)
<i>UBCI</i>	800 000	1 400 000	(600 000)
<i>BIAT</i>	761 905	761 905	-
<i>LEASING</i>	-	7 566	(7 566)
Intérêts courus sur crédits	2 433 539	345 077	2 088 462
<i>BIAT</i>	624 428	809	623 619
<i>ATTIJARI BANK</i>	595 666	221 320	374 346
<i>BT</i>	570 338	-	570 338
<i>AB</i>	481 735	68 383	413 352
<i>UBCI</i>	147 953	27 728	120 225
<i>UIB</i>	13 419	26 837	(13 418)
Banques	4 523 466	104 476	4 418 990
<i>B.I.A.T</i>	2 399 006	34 308	2 364 698
<i>Amen Bank</i>	1 822 645	-	1 822 645
<i>ATTIJARI-BANK</i>	232 766	55 825	176 941
<i>BT</i>	48 608	-	48 608
<i>B.N.A</i>	11 764	11 233	531
<i>ATB</i>	8 675	-	8 675
<i>S T B</i>	-	2 656	(2 656)
<i>BANQUE ZITOUNA</i>	-	454	(454)
Total	51 912 459	29 582 186	22 330 273

III.3. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

R.1. Revenus

Les revenus s'élèvent à 156 191 940 DT au cours de l'exercice 2022 contre 104 902 769 DT au cours de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	2 022	2021	Variation
Chiffre d'affaires Export	93 114 906	69 559 509	23 555 397
Chiffre d'affaires Local	63 077 034	35 343 260	27 733 774
Total	156 191 940	104 902 769	51 289 171

R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 4 177 331 DT au cours de l'exercice 2022 contre 2 983 747 DT au cours de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	2022	2021	Variation
Autres Produits Locaux	3 985 435	2 747 708	1 237 727
Résorption subvention d'investissement	191 896	230 374	(38 478)
Subventions d'exploitation	-	5 665	(5 665)
Total	4 177 331	2 983 747	1 193 584

R.3. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent à 72 597 617 DT au cours de l'exercice 2022 contre 53 757 406 DT au cours de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	2022	2021	Variation
Matière première	30 345 175	18 221 533	12 123 642
Stock initial	1 199 388	2 954 834	(1 755 446)
Achat MP	37 346 069	16 466 087	20 879 982
Stock final	(8 200 282)	(1 199 388)	(7 000 894)
Matière consommable	10 869 812	9 381 863	1 487 949
Stock initial	18 685 559	18 801 277	(115 718)
Achat MC	17 336 679	9 266 145	8 070 534
Stock final	(25 152 426)	(18 685 559)	(6 466 867)
Emballage	7 230 447	4 609 556	2 620 891
Stock initial	1 370 588	773 039	597 549
Achat EM	7 444 931	5 207 105	2 237 826
Stock final	(1 585 072)	(1 370 588)	(214 484)
Palette	3 827 445	3 359 355	468 090
Stock initial	2 904 863	3 520 780	(615 917)
Achat Palette	3 681 076	2 743 439	937 637
Stock final	(2 758 494)	(2 904 863)	146 369
Energie	20 324 731	18 182 530	2 142 201
Gaz	12 941 210	11 516 300	1 424 910
Electricité	7 214 495	6 509 782	704 713
Eau	144 712	112 006	32 706
Gasoil	24 312	44 442	(20 130)
Marchandises	6	2 568	(2 562)
Total	72 597 617	53 757 406	18 840 211

R.4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 15 505 336 DT au cours de l'exercice 2022 contre 12 702 006 DT au cours de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	2022	2021	Variation
Salaires & Appointements	12 612 789	10 811 716	1 801 073
Charges Patronales	2 892 547	1 890 290	1 002 257
Total	15 505 336	12 702 006	2 803 330

R.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 12 238 664 DT au cours de l'exercice 2022 contre 10 403 117 DT au cours de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	2022	2021	Variation
Dotations aux amortissements des immobilisations	9 552 666	9 683 523	(130 857)
Provisions pour dépréciation des stocks	2 179 603	79 338	2 100 265
Dotations aux résorptions des charges à répartir	588 048	572 418	15 630
Provisions pour dépréciation des clients	429 861	19 504	410 357
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	402 212	-	402 212
Provisions pour risques et charge	-	93 956	(93 956)
Provisions pour dépréciation immobilisations financières	-	9 422	(9 422)
Reprises sur Provisions	(913 726)	(55 044)	(858 682)
Total	12 238 664	10 403 117	1 835 547

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 12 561 289 DT au cours de l'exercice 2022 contre 7 756 926 DT au cours de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	2022	2021	Variation
Transports	7 481 429	3 752 816	3 728 613
Honoraires	1 350 528	878 208	472 320
Entretiens et réparations	1 012 770	1 172 049	-159 279
Autres charges	314 555	398 159	-83 604
Réceptions et missions	401 636	127 936	273 700
Assistances	392 016	204 796	187 220
Sous-traitance	369 144	315 872	53 272
Assurances	325 849	281 743	44 106
Impôts et taxes	298 243	311 779	-13 536
Locations	243 407	82 257	161 150
Frais bancaires	165 034	140 848	24 186
Jetons de présence	112 500	37 500	75 000
Télécommunications	94 178	52 964	41 214
Total	12 561 289	7 756 926	4 804 362

R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 7 023 671 DT au cours de l'exercice 2022 contre 5 986 117 DT au cours de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	2022	2021	Variation
Intérêts des emprunts	4 574 893	4 019 831	555 062
Intérêts Opérations de financement	1 810 405	1 278 814	531 591
Frais d'escompte	696 323	361 089	335 234
Intérêts des comptes courants	47 927	230 315	(182 388)
Différence de change	(105 877)	96 068	(201 945)
Total	7 023 671	5 986 117	1 037 554

R.8. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 21 229DT au cours de l'exercice 2022 contre 665 181 DT au cours de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	2022	2021	Variation
Profit exceptionnel	21 229	665 181	(643 952)
Total	21 229	665 181	(643 952)

R.9. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 60 608 DT au cours de l'exercice 2022 contre 697 726 DT au cours de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	2022	2021	Variation
Pertes exceptionnelles	60 608	697 726	(637 118)
Total	60 608	697 726	(637 118)

III.4. NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

F.1. Amortissements et provisions

Désignation	2022	2021
Dotations aux amortissements des immobilisations	9 552 666	9 683 523
Provisions pour dépréciation des stocks	2 179 603	79 338
Dotations aux résorptions des charges à répartir	588 048	572 418
Provisions pour dépréciation des clients	429 861	19 504
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	402 212	-
Provisions pour risques et charge	-	93 956
Provisions pour dépréciation immobilisations financières	-	9 422
Reprises sur Provisions	(913 726)	(55 044)
Total	12 238 664	10 403 117

F.2. Variation des actifs

Désignation	31/12/2022 (a)	31/12/2021 (b)	Variation (b)-(a)
Stock	49 704 022	45 928 266	(3 775 756)
Créances clients	30 971 777	19 426 546	(11 545 231)
Autres actifs	27 935 468	12 575 160	(15 360 308)
Total	108 611 267	77 929 972	(30 681 295)

F.3. Variation des passifs

Désignation	31/12/2022 (a)	31/12/2021 (b)	Variation (a)-(b)
Fournisseurs et autres dettes	72 315 387	64 500 110	7 815 277

Total	72 315 387	64 500 110	7 815 277
--------------	-------------------	-------------------	------------------

F.4. Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles	(64 775 743)	(105 106 418)
Décaissement pour acquisition d'immobilisations incorporelles	-	(52 569)
Total	(64 775 743)	(105 158 987)

F.5.Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Compte placement SOTUVER S.A.	48 650 000	40 250 000
Compte placement SGI	20 500 000	20 400 000
Comptes courants bancaires débiteurs SOTUVER S.A.	11 604 876	4 860 137
Comptes courants bancaires débiteurs SGI	2 346	837 673
Comptes courants bancaires débiteurs SVT	27 541	319 606
Comptes courants bancaires débiteurs ADV	118 622	127 337
Comptes courants bancaires débiteurs VETRO MEDITERRANEO	40 970	87 723
Caisse SOTUVER S.A.	2 994	14 190
Caisse SVT	2 897	3 612
Caisse ADV	4 657	3 391
Comptes courants bancaires créditeurs SVT	-	(78)
Comptes courants bancaires créditeurs SOTUVER S.A.	(1 556 435)	(14 343)
Comptes courants bancaires créditeurs SGI	(2 966 273)	(90 055)
Comptes courants bancaires créditeurs VETRO MEDITERRANEO	(758)	-
Total	76 431 438	66 799 194

IV. NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

Les engagements hors bilan du groupe « SOTUVER » se détaillent comme suit :

IV.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN DE LA SOCIETE « SOTUVER SA »

A- Hypothèques et nantissements

La société « SOTUVER S.A » a affecté spécialement au profit de la BIAT, et en pari-passu avec UBCI, ATTIJARI BANK, BH, UIB, Amen Bank et BT :

a. En Hypothèque Immobilière de Premier Rang :

Conformément aux articles 270 et suivants du code des droits réels, la totalité des parts indivises appartenant à la société « SOTUVER » dans la propriété sise à Jebel El Ouest, Délégation de ZAGOUAN, d'une superficie de 7 Ha, objet du titre foncier N° 15 452 dénommé « Henchir BOU HEJBA ».

b. En Nantissement de Premier Rang :

Conformément à la loi N° 2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation du Fonds.

Conformément au décret du 7 Novembre 1935 modifié par le décret du 10 Février 1955, sont en nantissement de premier rang : les machines, marchandises, matériels, matières premières, outillages

et véhicules automobiles ou autres moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans le fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

c. En Nantissement de Rang Utile :

Conformément à l'article 236 et suivants du code de commerce concernant le nantissement sur fonds de commerce, sont en nantissement de rang utile : l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce situé à la zone industrielle BIR MCHERGUA JBEL EL OUEST-ZAGHOUAN, consistant en une unité de fabrication et de commercialisation de tout article en verre ou en produits inscrite au Registre National des entreprises ainsi que les machines marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobile , moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage. Ce nantissement a été accordé pour la société « SOTUVER » vis-à-vis la banque de Tunisie pour un montant de 12 800 000 DT.

B- Caution solidaire

Au 31 décembre 2021, la société a accordé une caution solidaire au profit de la BT pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société SGI pour un montant de 25 000 000 DT au nom de Sotuver Glass industries. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2022.

Au 30 Juin 2021, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société SGI pour un montant de 20 000 000 DT au nom de Sotuver Glass industries. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2022.

C- Crédits (Sotuver S.A)

Banque	Montant Crédit	Principal restant dû
ATTIJARI BANK 2	6 000 000	1 873 440
ATTIJARI BANK 3	2 000 000	980 682
ATTIJARI BANK 4	10 000 000	7 172 988
ATTIJARI BANK 5	4 200 000	3 150 000
ATTIJARI BANK 6	10 000 000	10 000 000
UBCI 1	4 000 000	1 200 000
UBCI 2	10 000 000	10 000 000
BIAT 2	4 000 000	952 381
Amen Bank	10 000 000	9 611 484
Amen Bank	10 000 000	10 000 000
UIB	5 000 000	1 058 716
TOTAL	75 200 000	55 999 691

Banque	Montant P Crédit	Principal + Intérêts restant dû
ATTIJARI LEASING 8	171 738	22 165
TOTAL	171 738	22 165

D- Effets escomptés non échus

Les effets escomptés non échus s'élèvent au 31 décembre 2022 à 9 342 924 DT et se détaillent comme suit :

Banque	Montant
ATT B	3 568 285
UIB	1 749 581
BIAT	2423328

BT	643 091
AB	533 119
UBCI	369 352
ATB	56 168
Total	9 342 924

E- Crédit documentaire

Banque	Montant
BH	480 654
ATTIJARI BANK (Facilité de caisse)	1 595 286

IV.2.ENGAGEMENTS HORS BILAN DE LA SOCIETE « SOTUVER GLASS INDUSTRIE » (SGI)

La société « SOTUVER GLASS INDUSTRIE » (SGI) a affecté au profit de la BIAT et en pari-passu avec la Banque de Tunisie, Attijari Bank et Amen Bank :

a. En Hypothèque Immobilière de Premier Rang :

Une hypothèque immobilière en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds sur la totalité des 63.823 parts indivises revenant à la société emprunteuse dans la propriété dénommée « Henchir Bouhejba », sise à Djebel Ouest Zaghouan, d'une superficie de 119.995.501 m², objet du titre foncier N°1542/7031 Zaghouan.

b. En Nantissement de Premier Rang :

Un nantissement de fonds de commerce, matériel et matériel de production à acquérir

IV.3.ENGAGEMENTS HORS BILAN DE LA SOCIETE « SABLES VERRIERS DE TUNISIE » (SVT)

Courant les exercices antérieurs à 2022, la société « SVT » a obtenu une caution auprès de ATTIJARI BANK pour un montant de 4 575 000 DT en contrepartie d'un nantissement de matériel pour le même montant.

V. NOTE RELATIVE AU RESULTAT PAR ACTION DU GROUPE

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Résultat Net	29 905 517	19 985 560
Nombre d'action (*)	33 215 325	33 215 325
Résultat par action	0,900	0,602

(*) L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 22 Juin 2022 a décidé l'augmentation du capital social pour le porter le capital de la société à 39 254 475 Dinars par l'incorporation de la réserve spéciale de réinvestissement d'un montant de 6 022 034 Dinars et par incorporation des primes d'émission (17 116 Dinars).

Les 6 039 150 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale d'un (1 DT) ont été réparties entre les anciens actionnaires à raison de deux (02) actions nouvelles gratuites pour chaque onze (11) actions anciennes, avec droit de jouissance fixé à partir du 1er janvier 2023.

VI. EVENEMENTS POSTERIEURS

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration en date du 25 Mai 2023. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Messieurs les actionnaires du Groupe SOTUVER,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers consolidés

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 22 juin 2022 pour le cabinet AMC Ernst & Young et du 23 juillet 2020 pour le Cabinet Sami MENJOUR, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du « Groupe SOTUVER », qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2022, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 101 921 247 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 29 905 517 DT.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du « Groupe SOTUVER » au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

3.1 Evaluation des Stocks

Risques identifiés

Les Stocks de la société figurent au bilan au 31 décembre 2022 pour une valeur nette de 45 872 232 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan (environ 11% du total actifs). Les

stocks sont évalués comme suit :

- Pour les produits finis : à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.
- Pour les matières premières et les autres stocks : à la valeur inférieure entre le coût unitaire moyen pondéré ou le coût historique, et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.

La direction détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur les prix de vente nets pratiqués, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente.

La provision pour dépréciation des stocks a été déterminée en tenant compte d'une matrice qui combine l'ancienneté des stocks de produits finis et leur degré d'écoulement.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la Direction pour la valorisation des stocks et l'estimation de la provision pour dépréciation des stocks. Nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour garantir l'exhaustivité, l'existence et la valorisation des stocks telles que la réalisation d'un inventaire physique des stocks à la clôture de l'exercice, l'automatisation du calcul du coût moyen pondéré... ;
- Tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
- Vérifier par sondage la correcte valorisation des stocks et s'assurer qu'ils sont évalués à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure à leur coût unitaire moyen pondéré ;
- Revoir les jugements effectués par la direction dans le cadre de l'évaluation des risques et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

3.2 Comptabilisation des revenus

Risques identifiés

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élèvent à 156 191 940 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat. Ils sont constitués essentiellement de ventes des articles en verres sur le marché local et à l'exportation.

Nous avons considéré que le risque d'erreur ou d'omission en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus et des charges s'y rapportant est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces éléments dans les états financiers du groupe.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation du dispositif de contrôle interne mis en place par la société SOTUVER pour la gestion des ventes, la prise en compte et l'évaluation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 03 relative aux Revenus, applicables en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus découlant des ventes de marchandises, ainsi que des conventions comptables de réalisation du revenu et de rattachement des charges aux produits ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques et l'évolution tarifaire ;
- La réalisation de tests de détail par l'examen d'un échantillon de transactions de vente ;

- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur le chiffre d'affaires dans les notes aux états financiers.

4. Rapport de gestion relatif au Groupe

La responsabilité du rapport de gestion relatif au groupe incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion relatif au groupe, et ce, par référence aux états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion relatif au groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une

anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la société SOTUVER. Nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans les systèmes de contrôle interne de la société SOTUVER susceptibles d'impacter la fiabilité des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Tunis, le 13 juin 2023

Les commissaires aux comptes

AMC ERNST& YOUNG
Fehmi Laourine

Sami MENJOUR